

Boissy St Leger - La Haie Griselle - Restructuration des rez-de-chaussée



Nom du groupe : 194BH - BI - BP - BS – ST - La Haie Griselle



Adresse de l'opération : 3 place de la CHENAIE 94470 Boissy-Saint-Léger



Programme : Amélioration du cadre de vie



Travaux : Amélioration de la qualité de service



Nombre de logements : 795



Phase : Etudes



Occupation intercalaire : Non



Travaux en milieu occupé : Oui



Travaux mixte (milieu vide et occupé) : Non



Travaux en opération tiroir : Non

L'opération vise à moderniser et sécuriser les rez-de-chaussée et halls, améliorer l'accessibilité et créer de nouveaux locaux communs, tout en intégrant la requalification des espaces extérieurs du quartier. Elle complète la réhabilitation des logements déjà en cours et doit renforcer la qualité de vie et la gestion quotidienne du site.



PROCÉDURE (MOE) : PROCÉDURE AVEC NÉGOCIATION

PATRIMOINE : 1961-1980

ORIGINE PROJET : PSP 2019-2028

Contexte et enjeux du projet

- 1- Travaux en milieu occupé : limiter nuisances, garantir sécurité, gérer l'amiante dès le début.
- 2- Concertation : associer habitants et équipes de proximité, assurer communication continue.
- 3- Coordination PRIR : concentrer les flux, améliorer surveillance/collecte, développer pistes cyclables.



Typologie du projet à livrer

Programmes des travaux

Deux phases d'intervention sont prévues selon l'état des bâtiments :

1. Phase 1 – Immeubles les moins dégradés (Erables, Sapinière, Sablière) :

- o Condamnation des vide-ordures
- o Déconstruction des locaux OM en RDC
- o Réorganisation des RDC : création de locaux vélos, poussettes, gestion de proximité
- o Requalification des halls : éclairage, signalétique, contrôle d'accès
- o Amélioration de la sécurité et de l'accessibilité

2. Phase 2 – Immeubles les plus dégradés (Boulaie, Chênaie, Tilleuls) :

- o Mise en œuvre des actions de la Phase 1
- o Réflexion sur le retournement ou la réorientation des halls
- o Changement d'adressage des bâtiments avec impacts opérationnels
- o Intégration des contraintes liées à la copropriété
- o Accompagnement des habitants
- o Étude de scénarios d'évolution en lien avec le projet urbain



Planning



Volet environnemental

AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX

Energie principale chauffage



Concertations

Contribution locataires

Non